

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité – Parcours Contrôle de gestion

Domaine :

Droit – Economie – Gestion

Mention :

Métiers de la gestion et de la comptabilité: contrôle de gestion

UFR/Institut :

UPEC – IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud)

Type de diplôme :

Licence professionnelle

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 2

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Niveau de sortie :

Niveau II

Lieu(x) de formation :

Campus de Fontainebleau

Durée des études :

1 an

Accessible en :

Formation continue,
Formation en alternance

Présentation de la formation

L'objectif de la licence professionnelle contrôle de gestion vise de doter les étudiants des compétences techniques à des futurs spécialistes capables d'épauler les décideurs des organisations au pilotage opérationnel de leur structure. L'objectif est de répondre aux besoins des entreprises et de la fonction publique en matière de collecte, de traitement et d'analyse de l'information financière.

Capacité d'accueil

50

Compétence(s) visée(s)

Notre objectif est de former des spécialistes capables de :

- Identifier les tâches du service de contrôle de gestion et les documents produits par le contrôleur de gestion en intégrant les caractéristiques de l'organisation;
- Produire et adapter un système de calcul de coûts;
- Traiter des données statistiques et des probabilités;
- Calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance;
- Utiliser différentes méthodes de calculs de coûts pour différents types de décisions. Le cas échéant, faire des propositions d'adaptation pour répondre à un nouveau problème de gestion;
- Utiliser un découpage en centres de responsabilité et en exploiter les indicateurs de gestion;
- Réaliser un budget pour une unité de gestion, des travaux de consolidation budgétaire et des travaux de contrôle budgétaire.

Poursuites d'études

Les étudiants diplômés de la licence professionnelle contrôle de gestion sont destinés à une insertion rapide dans le monde professionnel.

Débouchés professionnels

Les diplômés pourront exercer leurs fonctions:

- Dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME qu'il faut conseiller pour mettre en place un système de contrôle de gestion ou pour aider à son exploitation;
- Dans une PME, afin d'assurer la production et l'interprétation d'informations de gestion éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable ;
- Dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur administratif et financier ou le directeur en charge du contrôle de gestion;
- Dans une organisation publique ou non marchande, assurer la production ou l'interprétation d'informations de gestion
- Assistant contrôleur de gestion
- Comptable ou chef comptable dans une PME

Environnement de recherche

La formation est professionnalisante est n'est donc pas en adossée à une école doctorale ou un laboratoire de recherche. Cependant,

les enseignants intervenants dans la formation font partie de l'Institut de Recherche en Gestion.

Organisation de la formation

Le volume horaire est résumé ci-dessous :

- UE 1: Contrôle de gestion (150 heures- 12 ECTS)
- UE2: Systèmes d'information de gestion (140 heures- 12 ECTS)
- UE 3: Introduction à la comptabilité (85 heures- 6 ECTS)
- UE 4: Anglais appliqué aux affaires (75 heures- 5 ECTS)
- UE 5: Pratiques professionnelles (25 ECTS) incluant:
 - Un projet tutoré (100 heures - 15 ECTS) conduit en équipe afin de répondre à une commande d'un client. Il donnera lieu à la rédaction d'un rapport défendu lors d'une soutenance.
 - Mémoire (10 ECTS): Une note du rapport; Une note pour la soutenance; Une note de pratique en entreprise.

Stage / Alternance

La formation est proposée en initial, en apprentissage ou en formation continue.

Le groupe en apprentissage a un rythme de 2 jours en entreprise/ 3 jours en formation avec un plein temps en entreprise en février-mars

Le groupe en formation continue est en formation lundi et mardi et en entreprise du mercredi au vendredi tout au long de l'année. Les étudiants n'ayant pas trouvé de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation ont néanmoins la possibilité de suivre la formation

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances se fait sous forme de partiels et/ou d'activités de contrôle continu (rapports, exposés...) en fonction des critères pédagogiques les plus appropriés à chaque discipline. Chaque discipline fera l'objet au moins de deux notes.

La licence professionnelle est décernée aux apprentis qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré, le mémoire de licence et la pratique en entreprise. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part et les unités d'enseignements d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire

Calendrier pédagogique

La durée de la formation est d'un an. Le volume horaire total est de 550 heures réparties comme suit : 450 h d'enseignement, 100 h de projet tutoré et 50h de travail personnel.

La formation débute mi-septembre pour le groupe en apprentissage et mi-octobre pour le groupe en formation continue.

Modalités d'admission en formation initiale

Cette formation est accessible aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années d'études validées (120 crédits) orientées vers le secteur tertiaire de type :

- Un DUT GEA (Gestion des entreprises et des administrations) spécialité FC (finance et comptabilité) ou PMO (petites et moyennes organisations).
- Un BTS Comptabilité et Gestion des Organisations PME-PMI ou Assistant de Gestion

- Licence 2 Administration et échanges internationaux
- Licence 2 Economie et gestion
- Licence 2 de sciences de gestion
- Licence 2 d'administration publique

Modalités d'admission en formation continue

Vous avez plus de 26 ans, vous êtes salarié, demandeur d'emploi ou intérimaire, vous souhaitez développer, enrichir vos compétences, changer de métier ou de fonction : **vous êtes concerné par la Formation continue.**

Pour en savoir plus sur cette Licence professionnelle en formation continue **téléchargez la fiche spécifique.**

Modalités d'admission en formation par alternance

Les modalités sont identiques.

Candidature

- **En formation alternance ou formation continue**, télécharger un dossier sur CANEL
- **Pour les étudiants internationaux** : www.campusfrance.org

Un entretien avec le responsable de la formation pour être admis éventuellement à suivre la formation

Partenariats

Nous avons un partenariat pédagogique avec l'ENOES (une des structures françaises de référence en matière de formation aux diplômes de l'expertise comptable). Ce partenariat nous permet de profiter du rayonnement et du réseau de l'ENOES afin de placer des étudiants en contrat de professionnalisation. Le groupe en FC est abrité dans les locaux de l'ENOES de le 8ème arrondissement de Paris.

Nous avons aussi des partenariats avec des entreprises qui nous prennent chaque année des apprentis comme EDF, SNCF ou SNECMA.

Responsables pédagogiques

Cheffe de département : Vanessa BATRAN
Responsable de la formation : Lamine NAMANE

Scolarité

Bureau de la scolarité de Fontainebleau
Route forestière Hurtault 77300 Fontainebleau
seve.font@iutsf.org

Secrétariat

Département GEA Fontainebleau
Route forestière Hurtault 77300 Fontainebleau
+ 33 (0)1 60 74 68 37
lp.cg@iutsf.org

Plus d'informations

Service formation continue
seve.fc@iutsf.org

